

Dans cette rubrique particulièrement importante à nos yeux, nous publions dans le présent numéro de MECAGRI, deux notes de M. BONNE-

domaines du fait de la nécessité de garder des ouvriers agricoles permanents par manque de saisonniers (café, agrumes); par ailleurs la mécanisation n'a pas automatiquement entraîné un accroissement des rendements et on assiste plus à un phénomène d'extensivité que d'intensivité. Le gain, quand il existe, se réalise surtout à cause des augmentations de surface mais aussi dans certains cas par un coût moindre à l'heure de la machine qui remplace l'homme.

●9° Le degré de mécanisation varie beaucoup plus d'une culture à l'autre qu'à l'intérieur d'une même spéculation. Il est fonction de la superficie cultivée et des opérations motorisées. Outre les tracteurs et le matériel d'accompagnement on trouve d'autres engins à moteur tel que par exemple les camions et les groupes motopompes. Les tracteurs sont essentiellement à roues et répartis surtout entre Ferguson et Renault.

●10° Les investissements induits par la motorisation (hangar, citerne, atelier...) sont généralement presque inexistantes dans la catégorie des petits exploitants ivoiriens.

●11° Il y a le plus souvent une très grande distance entre les raisons avancées pour l'achat de matériel par les petits exploitants ivoiriens et les résultats qui sont ensuite effectivement obtenus. Les causes en sont attribuées par les intéressés au manque d'aide de l'Etat et non à leur propre méconnaissance des conditions rationnelles d'utilisation. Dans certains cas l'exploitant peut se placer lui même dans une position financière difficile en achetant un second tracteur sous un prétexte du genre: «on gagnera avec deux tracteurs alors qu'on perd avec un»; on aboutit dans ce cas beaucoup plus à des déséconomies d'échelle qu'à des économies.

●13° Les achats et ventes de matériel d'occasion sont rares et ceci pour deux raisons: d'une part les planteurs préfèrent acheter du matériel neuf et le gardent jusqu'à usure complète (très peu ont une politique de renouvellement régulier du matériel), d'autre part, en conséquence, le marché du matériel d'occasion étant étroit et inorganisé ceux qui voudraient y faire appel ne le peuvent qu'assez difficilement. Toutefois l'existence de cette frange de matériel d'occasion ajoutée aux tracteurs non immatriculés rend difficile une enquête qui se veut exhaustive.

●14° Le matériel est selon les cas employé à plein ou non. Dans les plantations bénéficiaires il est dans certains cas sous-employé (ex: bananeraies) pour les raisons structurelles difficilement modifiables. La solution qui consiste, en milieu paysan surtout, à réaliser un travail complémentaire de prestataire de service peut se révéler catastrophique en cas de non paiement, pratique courante lors d'une mauvaise récolte.

●15° L'adaptation du matériel aux façons culturales est dans la majorité des cas assez bonne. Lorsqu'elle ne l'est pas, cela peut être dû soit un choix erroné, soit à des problèmes techniques réels non encore résolus.

●16° En ce qui concerne les charges de motorisation il est possible de faire les remarques suivantes:

— Ces dépenses sont très mal suivies tant au niveau réel que théorique. Même lorsque l'information de base lorsqu'elle existe reste inexploitée.

— Les tracteurs des petites exploitations ne sont généralement pas assurés.

— Les charges «calculées» (intérêt du capital, charges d'abris, amortissement, imputation des frais généraux) ne sont pas prises

est assez lourde à cause de la cherté du matériel agricole entièrement importé et taxé.

— Le poste entretien, révision, réparation est très important surtout pour les petites exploitations ne disposant pas d'atelier et qui prennent peu de précautions dans l'utilisation du matériel. D'autre part ce dernier travaille souvent dans des conditions difficiles et les pannes sont alors fréquentes. Il faut de plus considérer que les pièces détachées sont très chères et les services après vente **déplorables**. Il y a sur ce dernier point un effort considérable à faire si l'on veut vraiment développer la mécanisation agricole;

— En ce qui concerne les carburants et lubrifiants il faut noter l'handicap des régions éloignées d'Abidjan (le gas-oil passe de 31,4 F CFA à 44,40 F le litre entre Abidjan et Tabou + 41% (prix 1972) des petites exploitations qui n'ayant pas de citerne n'ont pas de ristourne et de l'ensemble de la profession qui ne bénéficie, malgré ses réclamations, d'aucune détaxation.

— Le salaire du conducteur est généralement faible mais sa qualification laisse beaucoup à désirer tant pour l'emploi du matériel que pour les opérations culturales réalisées. Le problème de la formation de ce personnel, actuellement assurée «sur le tas», devrait être sérieusement pris en considération.

— Les frais de transport (rare) et les remboursements d'emprunt sont très peu pris en considération.

●17° Les projections d'achat de nouveau matériel par les actuels propriétaires devront être obtenus beaucoup plus par une étude graphique de tendance accompagnée d'un certain nombre d'hypothèse que par l'essai d'obtention de renseignements sur des «programmes d'investissement» qui même à moyen terme n'existent pas. Il faut

dant une erreur d'avancer ces derniers sans s'assurer de la rentabilité de l'opération et de la formation des paysans, faute de quoi on ne ferait qu'amplifier le mythe du tracteur outil miracle de la réussite économique ce que les faits contredisent amplement.

●18° Au niveau des exploitations (et pas seulement des petites) on ne peut que constater la pauvreté pour ne pas dire l'inexistence de la gestion économique. Il y a seulement une comptabilité fiscale, là où elle est obligatoire et rarement analytique. Dans ce domaine tout reste à faire et les renseignements, surtout exacts, sont difficiles à obtenir.

●19° Enfin il faut souligner que les petites exploitations motorisées ne sont pas forcément dynamiques. Il est fréquent par exemple qu'elles n'utilisent pas d'engrais ce qui, comme à Odienné; a pour conséquence de faibles rendements malgré les façons culturales motorisées. Le progrès économique forme un tout indivisible et on ne saurait se contenter du seul remplacement de l'énergie humaine par l'énergie mécanique; là encore si on n'en arrive pas parallèlement à une intensification des méthodes culturales on risque fort de courir à l'échec.



LES TRACTEURS DANS L'AGRICULTURE IVOIRIENNE (suite)

II LE PARC DE TRACTEURS DISPONIBLES AU 1/1/73

A) Le secteur agricole disposait au total à cette date de 1.592 tracteurs soit 75% de l'ensemble des tracteurs achetés depuis 1946. Le nombre de propriétaires correspondants s'élevait alors à 324.

B) Moyenne et concentration.
 1° - En moyenne: 4,9 tracteurs-propriétaire.
 2° - 58% des propriétaires ne possèdent qu'un seul tracteur (12% des tracteurs).
 3° - 36% des tracteurs sont détenus par 1% des propriétaires.

C) Nationalité du propriétaire (voir tableau)

D) Statut juridique du propriétaire (voir tableau)

E) Localisation du pouvoir économique

Les propriétaires résident dans 50 sous-préfectures soit en moyenne 31,8 tracteurs et 6,5 propriétaires par sous-préfecture. Mais en réalité il existe une très forte concentration du pouvoir de décision sur la ville d'Abidjan dans laquelle résident 33% des propriétaires dont dépendent 61% des tracteurs disponibles.

F) Lieu d'utilisation du matériel (Motoragri exclue)

Les tracteurs sont utilisés dans 76 sous-préfectures. (cf carte ci-jointe pour les seuls tracteurs à roues). Dans 9% d'entre elles travaillent 53% des tracteurs. La répartition entre les deux grandes zones géographiques est la suivante: (voir tableau)

G) Carburant

25 tracteurs seulement (2%) appartenant à 19 propriétaires sont à essence tous les autres fonctionnant au gasoil.

H) Neuf et occasion

Sur les 1.592 tracteurs disponibles 115 (7%) appartenant à 74 propriétaires avaient été achetés par ceux-ci d'occasion. Tous les autres avaient été acquis neufs.

I) Marques

25 marques sont représentées dont les principales sont mentionnées sur le (tableau ci-contre).

Les tracteurs des autres marques varient selon celles-ci de 1 à 16. Ainsi 28% des marques regroupent 92% des tracteurs disponibles.

Les tracteurs enjambeurs sont représentés par les marques Dérot, Bobard et Loiseau soit au total 32 tracteurs (2%).

J) Immatriculations

Sur les 1.592 tracteurs disponibles 1.199 (75%) appartenant à 299 propriétaires étaient immatriculés.

K) Support: (voir tableau)

55% des propriétaires de tracteurs à chenilles ne possèdent qu'un seul tracteur (8% des tracteurs) et 75% des tracteurs à chenilles n'appartiennent qu'à 8% des propriétaires.

Les tracteurs à chenilles se répartissent en 9 marques principales (voir tableau).

Les autres marques sont représentées par 1 à 4 tracteurs. Ainsi 44% des marques représentent 95% du parc.

Sur les 265 tracteurs à chenilles 56 seulement (21%) sont immatriculés.

L) Age moyen du parc.

Total: 4,4 ans.
 Tracteurs à roues: 4,5 ans.
 Tracteurs à chenilles: 3,7 ans.

C: NATIONALITÉ DU PROPRIÉTAIRE

Nationalité	Africains	Européens	Non précisé	Total
Tracteurs	1.013 (64%)	570 (36%)	9 (%)	1.592 (100%)
Propriétaires	218 (67%)	99 (31%)	7 (2%)	324 (100%)
T/P	4,6	5,8	-	4,9

D: STATUT JURIDIQUE DU PROPRIÉTAIRE

Statut	Tracteurs	Propriétaires	T/P
Personnes physiques	388 (24%)	224 (69%)	1,7
Coopératives	40 (3%)	19 (6%)	2,1
Sociétés privées	390 (24%)	57 (18%)	6,8
Non précisé	1 (%)	1 (1%)	-
Total privé	819 (51%)	301 (94%)	2,7
Administration	119 (7%)	4 (1%)	29,8
Sociétés d'Etat	550 (35%)	11 (3%)	50,0
Instituts de Recherche	104 (7%)	8 (2%)	13,0
Total public	773 (49%)	23 (6%)	33,6
TOTAL GÉNÉRAL	1.592 (100%)	324 (100%)	4,9

F: LIEU D'UTILISATION DU MATÉRIEL

Zone	% des tracteurs	T/P
Forêt	74%	5,1
Savane	26%	2,7

I: MARQUES

Marques	Tracteurs	Propriétaires	T/P
Ferguson	555	157	3,5
Renault	433	149	2,9
Caterpillar	165	23	7,2
International	116	41	2,8
John-Deere	86	15	5,7
UTB	55	35	1,6
Allis-Chalmers	39	8	4,9

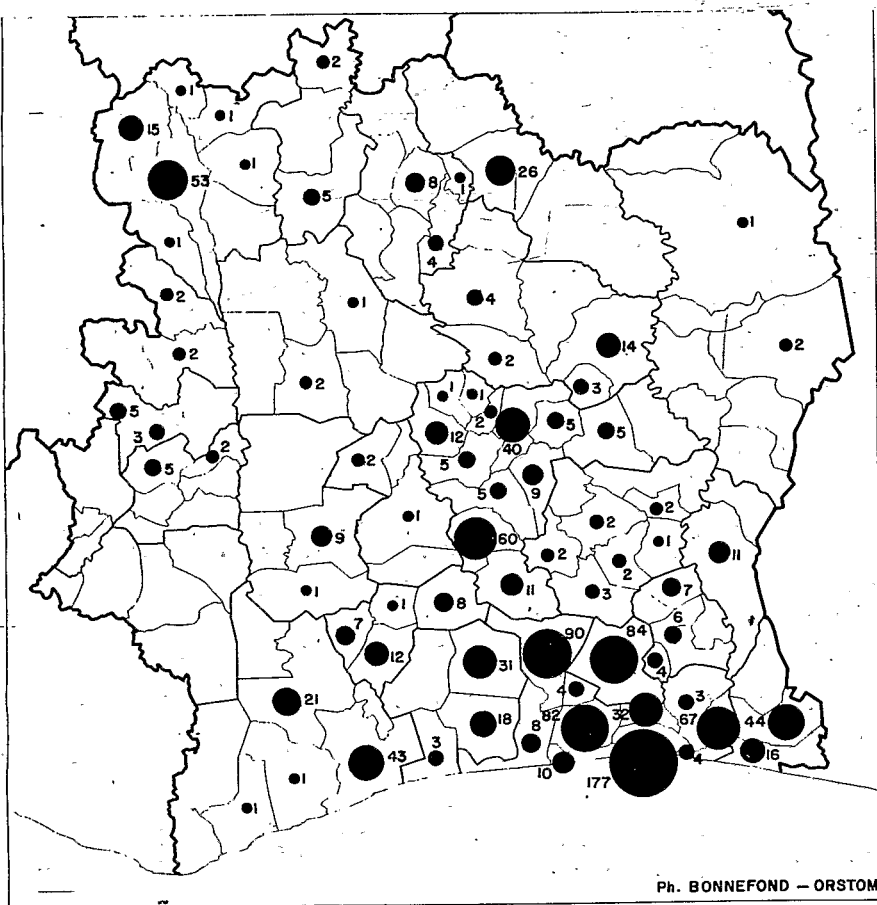
K: SUPPORT

Support	Roues	Chenilles
Tracteurs	1.327 (83%)	265 (17%)
Propriétaires	323	40
T/P	4,1	6,6

K: TRACTEURS A CHENILLE

Marques	Tracteurs	Propriétaires	T/P
Caterpillar	165	23	7,2
Allis-Chalmers	35	5	7,0
International	32	7	4,6
Continental	15	5	3,0

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TRACTEURS A ROUES EMPLOYES DANS L'AGRICULTURE AU 1-1-1973



1142 tracteurs à roues dans 76 sous-préfectures (sur 127=60%)

185 tracteurs (14%) ont une affectation variable ou inconnue

1 10 50 100 200 nombre de tracteurs

BIBLIOGRAPHIE DES ETUDES DE MECANISATION

AGRICOLE REDIGES PAR M. BONNEFOND

- Bilan de l'opération secteurs pilotes en Moyenne Côte d'Ivoire, 1959-1968. Abidjan, Centre ORSTOM d'Adiopodoumé; Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, Ministère de l'Agriculture, 1968. - 175 p. multigr., + ann. (100 p., tabl.), 2 vol. (Sciences Humaines, vol. I, n° 6, 1968) (Paris, Microéditions Hachette, 1971, n° 71/2039 et 71/2040)
- Temps de travaux manuels et enquêtes complémentaires en agriculture semi-motorisée (Premiers résultats). Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam; Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, Ministère de l'Agriculture, 1969. - 60 p. dactyl. (Rapport intégral en cours)
- L'introduction de la motorisation en agriculture traditionnelle (Moyenne Côte d'Ivoire). Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam; Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, Ministère de l'Agriculture, 1969. - 40 p. dactyl. (Document de travail non diffusé)
- L'introduction de la motorisation en agriculture traditionnelle. (in: Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum., vol. VII, n° 4, 1970, pp. 21-33, 2 graph.)
- Les « tractoristes » d'Odienné. Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam; Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, Ministère de l'Agriculture, 1972. - 100 p. multigr., 5 tabl., 4 cartes, 15 graph., bibliogr. (Sciences Humaines, vol. V, n° 1, 1972)
- Les exploitations motorisées de la région d'Odienné: campagne agricole 1971/72. Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam; Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, Ministère de l'Agriculture, 1973. - 148 p. multigr. (Sciences Humaines, vol VI, n° 2, 1973)
- Les exploitations motorisées de la région d'Odienné: Aspects socio-économiques. Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam; Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, Ministère de l'Agriculture, 1974. - 43 p. multigr.
- Eléments méthodologiques pour la tenue à jour du parc de matériel agricole en Côte d'Ivoire. Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam, Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, Ministère de l'Agriculture, 1974, 35 p. multigr.